



# Certificat d'Aptitude Professionnelle Agricole MÉTIERS DE L'AGRICULTURE



*Semez vos compétences pour récolter votre futur !*

**RNCP 38855**

**Formation Niveau 3**

**(Contrat Apprentissage ou Professionnalisation)**

**Taux de réussite :**  
100%

**Taux d'insertion à 6 mois :**  
50%

**Taux de poursuite d'études :**  
33%

**Taux d'appréciation des  
bénéficiaires :**  
88%

*Données session 2024*

L'AgroCampus Nîmes-Rodilhan Marie Durand est un établissement d'enseignement dépendant du Ministère de l'Agriculture. Il regroupe 3 centres de formation : le lycée, le CFAA pour les formations en apprentissage et le CFPPA pour les formations adultes.

**Idéalement situé**, proche de la gare, desserte directe par autocars. A 10 km de Nîmes, ville étudiante agréable au patrimoine riche.

L'AgroCampus dispose d'un **internat** et d'un **service restauration**.

## Point +

- **Des infrastructures sur site** (parc paysager, exploitation agricole et salles spécialisées) qui facilitent les apprentissages. Le travail sur les outils numériques spécifiques et sur le terrain.

Accessibilité aux personnes en situation d'handicap

**Référente inclusion :** Mme MONTERO Sandrine -  
[sandrine.montero@educagri.fr](mailto:sandrine.montero@educagri.fr)



## PRÉSENTATION

& objectifs de la formation

Le salarié agricole titulaire du CAPa Métiers de l'Agriculture :

- Exécute des tâches sous la responsabilité de son supérieur hiérarchique
- Assure les activités liées à la conduite des productions végétales
- Utilise les différents matériels et équipements nécessaires aux travaux de l'exploitation.

**Objectifs de la formation :**

- Conduire des engins agricoles et utiliser du matériel
- Entretien des engins, des matériels, des bâtiments et équipements
- Communiquer en situation professionnelle

**Horticulture :**

- Mettre en place et entretenir des cultures
- Produire des plants, des fruits et/ ou des légumes

**Arboriculture :**

- Réaliser les travaux liés aux productions arboricoles
- Récolter et conditionner des fruits

**Viticulture :**

- Réaliser les travaux de conduite de la vigne



## PUBLIC CONCERNÉ

& conditions d'inscription

- **Formation Apprentissage :** avoir entre 16 et 30 ans ou plus en cas de reconnaissance de travailleur handicapé et répondre aux conditions des prérequis.  
Possibilité d'intégrer la formation à 15 ans après une classe de 3ème.
- **Formation Continue :** même conditions que l'apprentissage sans la limite d'âge

**Préinscriptions en ligne** - Entretien de positionnement avec les acteurs en charge du recrutement du centre de formation

**Inscription définitive :** avoir signé un contrat en alternance avec un employeur pour confirmer son inscription au CFA ou avoir un accord de financement de la formation.



## QUALITES REQUISES

& prérequis

**Qualités requises :** Avoir un goût pour le travail en plein air et l'agriculture dans sa globalité.



## CONTENUS DE FORMATION & blocs de compétences

7 blocs de compétences composent cette formation et permettent d'aborder les thématiques suivantes :

- Communication orale et écrite en entreprise
- Mathématiques et informatique en entreprise
- Prévention des risques physiques en entreprise
- Préparation des sols et mise en place des cultures
- Protection des cultures
- Travaux de suivi des cultures (irrigation, fertilisation, tuteurage, éclaircissage, etc...)
- Récolte des productions végétales
- Conduite du tracteur en sécurité
- Entretien et maintenance des matériels et bâtiments de l'Exploitation Agricole
- **Les + de la formation :**

- Entretien des abords de l'Entreprise Agricole OU
- Réalisation des travaux de cave



## MODALITÉS D'ÉVALUATION & validation de bloc(s) de compétences

Epreuves d'examen tout au long de la formation organisées par l'équipe pédagogique du centre.

Tous les blocs de compétences font l'objet d'une évaluation en situation professionnelle.

La formation n'est pas organisée pour valider les blocs de compétences indépendamment les uns des autres.

Organisme certificateur : Ministère de l'Agriculture via les jurys d'examen organisés par le service régional.



## DÉBOUCHÉS & poursuite d'études

**Poursuite d'études possibles :** BP Responsable d'Entreprise Agricole, BP Conducteur de Machines Agricoles

**Les emplois accessibles sont :**

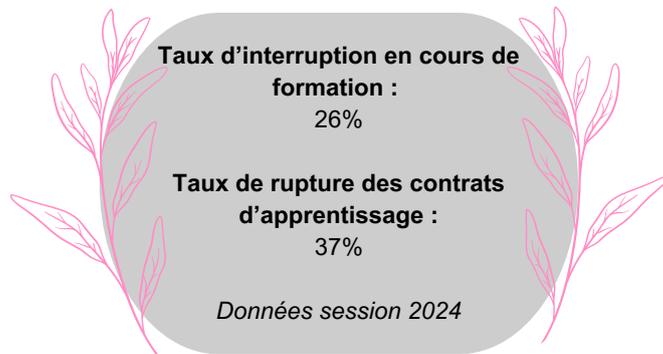
- Ouvrier agricole en maraîchage, horticulture, pépinière
- Ouvrier arboricole, viticole



## FORMATION en alternance

805 heures sur 2 ans dont 11 semaines de formation en centre en première année et 12 semaines de formation en centre en seconde année.

**Les modalités d'adaptation possibles :** Afin de tenir compte du niveau initial du demandeur ou de sa situation (validation d'acquis académiques, épreuves certificatives de positionnement) des adaptations de parcours de formation sont envisageables.



## TARIFS

Financement & rémunération

**Tarifs de Formation :**

- 6 610€/an entreprises secteur privé
- 5 600€/an entreprises secteur public

**Modalités de financement :**

- Apprentissage : **Gratuité pour l'apprenti** car prise en charge OPCO et entreprise
- Contrat de professionnalisation : Prise en charge OPCO et entreprise

**Informations rémunération :**

- Rémunération des apprentis : <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F2918>
- Rémunération du contrat de professionnalisation: <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F15478>



Pour toute demande de renseignement et démarches d'inscription contactez Mme Laurine ROCHEBLAVE MORGAVI  
[laurine.morgavi@educagri.fr](mailto:laurine.morgavi@educagri.fr)

Mise à jour le 14 janvier 2025 - Fiche RNCP valable jusqu'au 31.12.2028